

NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

Poudre pour suspension buvable RESINCAL Polystyrène sulfonate de calcium

Veillez lire attentivement et entièrement la notice avant de commencer à prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire,
- En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien,
- Ce médicament vous a été prescrit personnellement et vous ne devez pas le donner à d'autres personnes, même si elles ont les mêmes symptômes que vous, car il pourrait leur être préjudiciable,
- Si l'un des effets indésirables que vous expérimentez est grave ou si vous remarquez l'apparition d'effets indésirables non mentionnés dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

Contenu de la notice :

- 1.- Qu'est-ce que la poudre pour suspension buvable RESINCAL et pourquoi est-elle utilisée
- 2.- Avant de prendre la poudre pour suspension buvable RESINCAL
- 3.- Comment prendre la poudre pour suspension buvable RESINCAL
- 4.- Effets secondaires possibles
- 5.- Conservation de la poudre pour suspension buvable RESINCAL
- 6.- Informations supplémentaires

1.- QU'EST-CE QUE la poudre pour suspension buvable RESINCAL et POURQUOI EST-ELLE UTILISEE

ResinCal contient du polystyrène sulfonate de calcium. Le polystyrène sulfonate de calcium est un médicament qui appartient à un groupe de médicaments appelés anti-hyperkaliémiques, qui agit en diminuant la concentration d'ions de potassium dans le sang.

RESINCAL poudre pour suspension buvable est indiquée pour :

- Traitement et prévention de l'hyperkaliémie (taux élevé de potassium dans le sang).

2.- AVANT DE PRENDRE la poudre pour suspension buvable RESINCAL

Ne prenez pas la poudre pour suspension buvable RESINCAL :

- Si vous êtes allergique (hypersensible) au polystyrène sulfonate de calcium ou à l'un des autres composants
- Si vous avez des taux élevés de calcium dans le sang,
- Si vous avez une insuffisance rénale associée à des maladies telles que l'hyperparathyroïdie, le myélome multiple, la sarcoïdose ou le carcinome métastatique,
- Si vous souffrez d'une maladie intestinale obstructive,
- Si vous prenez du sorbitol (édulcorant utilisé dans les aliments),
- Ne doit pas être administré par voie orale chez les nouveaux nés

Prenez des précautions particulières avec la poudre pour suspension buvable RESINCAL :

- Si vous souffrez de constipation, car il est probable que cette situation s'aggrave. Si vous utilisez des laxatifs pour prévenir ce problème, il est recommandé d'éviter les laxatifs à base de magnésium,
- Veillez à prendre le médicament en adoptant une position correcte (il est important de se tenir bien droit lorsque vous prenez le médicament pour faire en sorte que la poudre n'entre pas dans les poumons),
- Si vous prenez la poudre pour suspension buvable RESINCAL, votre médecin devra vous soumettre régulièrement à des analyses de sang pour surveiller les taux d'ions.

Utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou si avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, informez-en votre médecin ou votre pharmacien.

Prévenez votre médecin si vous prenez un des médicaments suivants, parce qu'ils peuvent créer une interaction avec le polystyrène sulfonate de calcium, et par conséquent il peut être nécessaire de modifier la dose ou d'interrompre un des traitements :

- Lévothyroxine ou thyroxine
- Tétracyclines (un groupe particulier d'antibiotiques)
- Glycosides cardiaques (digoxine)
- Les antiacides et les laxatifs (hydroxyde de magnésium, d'aluminium ou de calcium, carbonate d'aluminium, etc.). Dans ces cas, nous vous recommandons d'espacer la prise d'au moins 2 heures.
- Lithium (utilisé dans le traitement de certaines maladies mentales)

Prise de la poudre pour suspension buvable RESINCAL avec des aliments et des boissons

Il n'est pas recommandé d'administrer la poudre pour suspension buvable RESINCAL avec des jus de fruits (du fait de sa forte teneur en potassium).

Grossesse et allaitement

Consultez votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

En l'absence d'études fournissant des données concluantes sur l'innocuité de ce médicament chez les femmes enceintes, l'administration de la poudre pour suspension buvable RESINCAL devra être placée sous l'étroite surveillance du médecin traitant.

Il n'existe pas d'études permettant d'obtenir des données concluantes sur l'innocuité de l'utilisation de ce médicament chez les femmes allaitantes. Par conséquent, l'administration de la poudre pour suspension buvable RESINCAL devra être placée sous l'étroite supervision du médecin traitant.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

On ignore si l'administration du polystyrène sulfonate de calcium peut altérer la capacité de conduire des véhicules ou d'utiliser des machines.

3.- COMMENT PRENDRE la poudre pour suspension buvable RESINCAL

Suivez toujours les instructions d'administration que vous a données votre médecin concernant l'administration orale de la poudre pour suspension buvable RESINCAL. Consultez votre médecin ou votre pharmacien si vous avez des doutes.

Il est recommandé de prendre la poudre pour suspension buvable RESINCAL avec suffisamment d'eau ou d'eau sucrée.

La dose habituelle est la suivante :

- *Adultes :*

Dose recommandée : administrer 15 g de poudre pour suspension buvable RESINCAL une à quatre fois par jour en suspension dans de l'eau ou dans de l'eau sucrée.

- *Enfants :*

Dose recommandée :

Hyperkaliémie aiguë : la dose recommandée est de 1 g par kg de masse corporelle par jour, divisée en plusieurs prises.

Entretien : la dose recommandée est de 500 mg par kg de masse corporelle par jour, divisée en plusieurs prises.

Si vous ingérez une quantité de poudre pour suspension buvable RESINCAL supérieure à celle qui vous est prescrite

Si vous avez pris plus de poudre pour suspension buvable RESINCAL que ce qui est recommandé ici, consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien, et indiquez-lui de quel médicament il s'agit ainsi que la quantité ingérée.

Si vous avez oublié de prendre la poudre pour suspension buvable RESINCAL

Ne prenez pas une double dose pour compenser les doses oubliées.

Si vous interrompez le traitement à base de poudre pour suspension buvable RESINCAL

Si vous avez oublié plusieurs doses, demandez à votre médecin quelle règle de dosage vous devez suivre jusqu'à ce que vous récupérez la dose d'entretien.

Si vous avez d'autres doutes sur l'utilisation de ce produit, posez-les à votre médecin ou votre pharmacien.

4.- EFFETS SECONDAIRES POSSIBLES

Comme tous les médicaments, la poudre pour solution buvable RESINCAL peut provoquer des effets indésirables, même s'ils ne se manifestent pas chez tout le monde.

Sont fréquents (affectent moins d' 1 patient sur 10, mais plus d'1 patient traité sur 100) :

- excès de calcium dans le sang,
- trop peu de potassium dans le sang
- nausées
- constipation chez les personnes âgées

Cas peu fréquents (affectent moins d' 1 patient sur 100, mais plus d'1 patient traité sur 1.000) :

- diarrhée
- anorexie

Cas rares (affectent moins d' 1 patient sur 1.000, mais plus d'1 patient traité sur 10.000) :

- grande masse de selles, dures et sèches (fécalome) dans les cas graves
- Cas très rares (moins d'1 patient traité sur 10.000, y compris les cas isolés) :
- Mort des tissus (nécrose) du côlon qui peut se produire, en particulier, lorsque ce médicament est administré en combinaison avec du sorbitol (un laxatif),
- Inflammation aiguë des bronches ou un type particulier de pneumonie causée par l'inhalation pulmonaire du médicament qui peut être prévenue par le maintien d'une bonne position lors de la prise de la dose.

Si l'un des effets indésirables que vous expérimentez est grave ou si vous remarquez l'apparition d'effets indésirables non mentionnés dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

5.- CONSERVATION de la poudre pour suspension buvable RESINCAL

Ne requiert pas de précautions particulières de conservation.

Tenir hors de portée et de la vue des enfants.

N'utilisez pas la poudre pour suspension buvable RESINCAL une fois passée la date de péremption indiquée sur l'emballage, après Expiration :

La date de péremption est le dernier jour du mois indiqué.

Les médicaments ne doivent pas être jetés dans les égouts ni à la poubelle. Demandez à votre pharmacien comment vous débarrasser des emballages et des médicaments dont vous n'avez pas besoin. Ainsi vous contribuerez à la protection de l'environnement.

6.- INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Composition de la poudre pour suspension buvable RESINCAL

- L'ingrédient actif est le polystyrène sulfonate de calcium. Une quantité de 100 g de poudre pour suspension buvable contient 99,75 g de polystyrène sulfonate de calcium.
- Les autres composants sont : arôme de vanille.

Aspect du produit et contenu de l'emballage

RESINCAL est une fine poudre pour suspension buvable, dorée ou marron, avec un léger goût et une discrète odeur à la vanille.

- Flacons multi-doses d'une capacité de 400 g, accompagnés d'une petite cuillère de dosage, qui contient environ 5 g de poudre.

Titulaire de l'autorisation de commercialisation et responsable de la fabrication en Espagne

LABORATORIOS RUBIÓ S.A.,
C/ Industria, 29. Pol. Ind. Comte de Sert,
08755 CASTELLBISBAL (Barcelone) ESPAGNE

Numéro d'autorisation de mise sur le marché au Maroc

286/DMP/21/NRQ

Pharmacien Responsable : Dr A.RAZKAOUI.

Cette notice a été approuvée en avril 2009

Conforme:	Producto:Resincalcio 400g Polvo (Marruecos)	CÓDIGOS
	Material: Offset 50 g	Lab. Rubió SA: 36140101
Fecha:	Tintas: 1+1 Color: Negro	Edición: 0111
	Tamaño: 310 x 270 mm Hendido y Plegado:--- mm	Cód. Laetus: -
		G. Maculart: 110P063-B
Edición:13.07.11	Tipografía:Helvetica Neue 47 Light Condensed,Helvetica Neue 47 Light Condensed italic, Helvetica Neue 67 Bold Condensed	